

Compte rendu de la rencontre de l'équipe pastorale le mercredi 27 juin

Etaient présents : Abbé Boucly, André Bonningues, Bruno Foucaut, Evelyne Coulombel, Xavier Tauffour, Paul Bailly, Dominique Bailly. Excusée : Marie-Paule Delattre

- La reprise de la messe du samedi à Lumbres à 18h30 à partir du 6 juin : Il faut pour cela aménager l'église pour respecter les conditions sanitaires.
 - Distanciation physique , marquage des bancs
 - Gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie
 - Inscription des participants sur l'adresse mail de la paroisse et par téléphone.
 - Port du masque obligatoire
 - C'est le prêtre célébrant qui porte dans l'église : calice, patène etc....
 - Pas de servants d'autel

- Les consignes pour les funérailles :
 - André va prendre contact avec les membres de l'EAFD pour la reprise de l'accompagnement et des célébrations.
 - Pour les clochers afin de savoir le nombre de personnes pouvant être accueillies dans les églises.
 - Pour informer sur le dispositif à mettre en place dans les églises.

- Les messes après les funérailles :
 - Plusieurs possibilités ont été évoquées, la proposition retenue serait le samedi matin, à voir avec les membres de l'EAFD.

- La communion aux malades en lien avec les membres du SEM :
 - Françoise Laude prend contact avec l'abbé Lenglet pour connaître ses disponibilités et organiser les rencontres.

- La messe du jeudi matin à la chapelle Notre Dame des Ardents à Seninghem
 - La chapelle ne pouvant accueillir qu'une quinzaine de personnes pour respecter le dispositif COVID 19, il nous semble préférable de proposer de célébrer la messe dans l'église de Seninghem. Il faudra alors mettre l'église en conformité avec ce dispositif COVID 19 : distanciation sociale, marquage des bancs ou chaises, gel Hydroalcoolique, feuille de présence avec nom, adresse, heure d'arrivée et de départ. Port du masque obligatoire etc.....

- Nous avons aussi évoqué la fin de l'année : peut-être une messe en extérieur le 4 juillet.